

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 111 (2016)  
**Heft:** 1: Freiräume und Gärten unter Druck = Espaces ouverts et jardins sous pression

**Artikel:** "Une équipe, une époque"  
**Autor:** Bischoff, Christian  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-658114>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*L'équipe pluridisciplinaire de la cathédrale de Lausanne, avril 1993. A l'extrême gauche, Jean-Pierre Dresco*

*Das interdisziplinäre Team bei der Kathedrale von Lausanne, April 1993. Links aussen: Jean-Pierre Dresco*

## JEAN-PIERRE DRESKO ET LES CURES VAUDOISES

# «Une équipe, une époque»

Architecte cantonal vaudois de 1972 à 1998, Jean-Pierre Dresco a développé au sein de la fonction publique des champs d'activité novateurs qui vont des constructions nouvelles – la politique des concours d'architecture – à l'archéologie, en passant par la maintenance du parc immobilier cantonal et la sauvegarde du patrimoine bâti. **Christian Bischoff, architecte, Genève**

Dès son arrivée à la tête du Service des bâtiments du canton de Vaud, Jean-Pierre Dresco s'est employé avec ses collaborateurs à structurer l'immobilier d'Etat. Il fallait passer d'une gestion paternaliste au coup par coup, à une gestion professionnelle à long terme, à une véritable politique englobant tous les aspects du bâti. Pendant 30 ans, les équipes dont il s'est entouré ont développé des méthodes pour entretenir le parc immobilier public, mettre en valeur les sites archéologiques, restaurer les monuments historiques et stimuler la qualité architecturale des nouvelles constructions. Dans tous ces secteurs, ses services ont encouragé une approche pluridisciplinaire qui seule permet d'appréhender toute la complexité des questions abordées. La politique des concours d'architecture qui s'est développée au cours de son mandat a favorisé l'émergence de nombreux bureaux d'architectes dont témoignent aujourd'hui les palmarès successifs des «Distinctions vaudoises d'architecture» (1984–2000) auxquelles ont succédé les «Distinctions romandes» (depuis 2006).

Les cures des paroisses du canton – leur entretien, leur adaptation aux besoins ac-

tuels, leur restauration – ont joué un rôle tout particulier dans le parcours dans la fonction publique de Jean-Pierre Dresco, celui d'un «laboratoire d'expériences» que Bruno Marchand décrit dans un récent livre (cf. encadré).

### Un ensemble unique

A son arrivée en fonction dans les années 1970, les 156 cures vaudoises souffraient d'un grave défaut d'entretien qui n'avait pas que des inconvénients: leur état était souvent proche de celui d'origine. Contrairement aux monuments prestigieux, églises et châteaux, ces «architectures mineures» n'avaient pas été contaminées par les interventions antérieures. Elles constituent un corpus d'une grande cohérence: un même maître d'ouvrage et propriétaire depuis des siècles, l'Etat – leurs Excellences de Berne puis, depuis 1803, le Canton de Vaud –, une même affectation, l'habitation, celle d'un pasteur ou, dans quelques communes du Gros-de-Vaud, d'un curé, une habitation un peu particulière devant également jouer un rôle d'accueil et de représentation. Grâce à Jean-Pierre Dresco, cet ensemble unique a été l'objet d'une recherche systématique dont témoigne le

livre de Monique Fontannaz paru en 1986: *Les cures vaudoises, histoire architecturale, 1536–1845*.

Rapidement, l'ensemble des cures est devenu pour le service des travaux et celui des monuments historiques un sujet privilégié. Cet important corpus de bâtiments, de grande valeur patrimoniale, offrait la possibilité de faire des expériences nouvelles, d'envisager autrement aussi bien la restauration que l'entretien. Dans une conversation avec Bruno Marchand, Jean-Pierre Dresco explique: «Les réflexions autour du chantier des cures se répercutèrent sur la manière de traiter l'ensemble des dossiers d'entretien (...). Cette nouvelle manière d'aborder les dossiers valorisait les tâches des collaborateurs chargés de l'entretien des immeubles – souvent considérées comme subalternes – et révélait également tout l'intérêt du projet de maintenance lorsque celui-ci s'intégrait dans une réflexion globale et enrichissante pourtant sur l'ensemble du bâti considéré.» Le 10 juillet dernier, l'Etat de Vaud rendait public son intention de vendre 20 cures réparties dans l'ensemble du canton. Pascal Broulis, ministre des finances, expliquait alors que ces bâtiments ne répondaient plus

aux besoins de l'Eglise évangélique réformée dont la réorganisation territoriale a fortement réduit le nombre de paroisses: de 156 en l'an 2000 elles sont passées à 84 en 2011.

18 cures avaient déjà été vendues entre 2006 et 2012, mais elles ne présentaient pas d'intérêt patrimonial particulier. Il en va tout autrement de celles dont la vente est envisagée aujourd'hui. Elles sont classées dans le recensement des Monuments et des sites en notes 2, 3 et 4, ce qui correspond respectivement à: «monument d'importance régionale», «objet intéressant au niveau local» et «objet bien intégré». Datant de 1602, la cure de Dommartin est même classée en note 1 comme «monument d'importance nationale».

La section vaudoise de Patrimoine suisse a immédiatement réagi à l'annonce de ces ventes et demandé un moratoire. Dans le numéro de septembre de sa revue *A suivre* (n° 67), son président, Denis de Techtermann, cite ce qu'écrivait en 1980 le conseiller d'Etat Marcel Blanc au sujet de ces cures: «Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le Canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer digne de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir.»

Jean-Pierre Dresco regrette quant à lui que la décision actuelle ne découle que de considérations pratiques et commerciales: «Vendre? Pourquoi pas, mais avec un

concept.» La sélection d'édifices dont l'Etat veut se dessaisir devrait répondre à des critères culturels, à des considérations d'ordre architectural et patrimonial. Ce n'est malheureusement pas le cas.



→ **Architecture et patrimoine. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal vaudois de 1972 à 1998.** PUR, Lausanne 2015, CHF 42.50 [www.ppur.org](http://www.ppur.org)

## ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Ce livre retrace la carrière d'architecte de Jean-Pierre Dresco, de ses études à l'Ecole polytechnique et universitaire de Lausanne (EPUL) à ses années dans la fonction publique vaudoise, en passant par les premières expériences professionnelles dans le domaine des constructions hospitalières. Placés sous la direction de Bruno Marchand, les auteurs – Christophe Amsler, Alexandre Antipas, Lorette Coen, Charles Kleiber, Bruno Marchand, Ana Quintero, Eric Teysseire et Denis Weidmann – en s'attachant au parcours de Jean-Pierre Dresco – font bien plus: ils font ressurgir tout une époque et comprendre à quel point elle influe sur la pratique actuelle de l'architecture dans notre pays. (PPUR, Lausanne 2015, CHF 42.50)

## JEAN-PIERRE DRESKO

Jean-Pierre Dresco führte als Kantonsarchitekt der Waadt (1972 bis 1998) nicht nur die Politik der Architekturwettbewerbe ein, sondern beschäftigte sich auch mit dem Erhalt der kantonalen Immobilien und dem Schutz des baulichen Erbes. Besonders am Herzen lagen ihm die Pfarrhäuser des Kantons, von denen es in den 1970er-Jahren nicht weniger als 156 gab. Viele von ihnen befanden sich damals noch fast im Originalzustand, was bedeutet, dass ihr Zustand zwar oft bedenklich war, aber dass sie auch ein einmaliges kohärentes Ganzes bildeten. Dank Jean-Pierre Dresco wurden diese Bauten systematisch untersucht, sorgfältig restauriert und 1986 gar in einem Buch vorgestellt. Dies führte schliesslich dazu, dass Pfarrhäuser gewissermassen zu einem Steckenpferd des Bauamtes und der Denkmalpflege wurden – ein Bereich, der ganz neue Erfahrungen ermöglichte.

Am 10. Juli 2015 gab der Kanton Waadt bekannt, dass er 20 Pfarrhäuser verkaufen will, dies nicht zuletzt, weil sich die Zahl der evangelischen Gemeinden in den letzten Jahren massiv verringert hat und somit viele Bauten nicht mehr benötigt werden.

28 Pfarrhäuser ohne besonderen historischen Wert wurden zwischen 2006 und 2012 bereits verkauft. Jetzt aber standen Bauten auf der Liste, die als Denkmäler von regionaler, lokaler und in einem Fall gar nationaler Bedeutung gelten.

Die Waadtländer Heimatschutzsektion wehrte sich gegen diesen Plan und forderte ein Moratorium. Auch Jean-Pierre Dresco bedauert den aktuellen Entscheid. Einen Verkauf schliesst er zwar nicht kategorisch aus, aber seiner Ansicht nach müssen bei der Auswahl der Pfarrhäuser, die veräussert werden sollen, kulturelle, architektonische und heimatschützerische Kriterien zur Anwendung kommen. Gefragt ist also ein Konzept, das heute leider noch fehlt.

Im neu erschienenen Buch *Architecture et patrimoine* wird Jean-Pierre Dresco und sein Schaffen als Kantonsarchitekt ausführlich vorgestellt (Verlag PPUR, Lausanne 2015).

*Cure de Gingins, 1988–89.*

*Architecte: Jacques Gross*

*Pfarrhaus von Gingins, 1988–89.*

*Architekt: Jacques Gross*



Service des bâtiments, Cure de Gingins, n° 39, 1991